

Collectif antinucléaire de Vaucluse / CAN84

180 Chemin de la Parisienne 84740 Velleron

collectifantinucleaire84@hotmail.fr - www.coordination-antinucleaire-sudest.org

Avignon le 7 novembre 2012,

Messieurs les Préfets de Région et de Vaucluse,

Le nucléaire foudroie, les installations explosent, les fuites et la contamination se propagent dans l'air et dans l'eau, les leucémies et les autres cancers augmentent, les séismes et inondations fragilisent les sites nucléaires, les citoyen-ne-s, de plus en plus nombreux-s-e, vous interpellent et exigent que vous agissiez pour faire cesser le crime, preniez position pour que soient fermées les installations nucléaires de la région et partout en France et dans le monde.

Le 4 septembre 2011, 10 jours avant l'explosion de la Centraco à Marcoule (Gard), le Collectif antinucléaire de Vaucluse (CAN84) vous a adressé personnellement une lettre exigeant un positionnement clair et radical face au risque nucléaire en vallée du Rhône. Nous vous disions : « *Après les catastrophes de Tchernobyl et de Fukushima, vous ne pourrez pas dire à la population et aux enfants survivants : je ne savais pas, ce n'était pas de mon ressort, cela me dépassait* ».

Nous vous avons rappelé qu'au quotidien, la destruction atomique civile mise en œuvre sur les sites nucléaires génère des atteintes graves et répétées à la santé et conduit des humains à une mort dans d'atroces souffrances : leucémies, cancers, atteintes neuronales, atteintes cardiaques, atteintes des fœtus, modifications de l'ADN. De plus en plus nombreux sont les vauclusiens et vauclusiennes accueillis dans les hôpitaux de la région pour des cancers de la thyroïde et autres organes atteints. Parmi eux de plus en plus d'enfants.

Le Collectif antinucléaire de Vaucluse (CAN84) vous a rappelé et vous rappelle encore aujourd'hui que la Provence est la région la plus nucléarisée de France et que les provençaux sont exposés aux radiations et rejets dans l'atmosphère et dans l'eau des sites nucléaires du Tricastin, de Marcoule et de Cadarache, tous situés sur des failles sismiques qui, comme en juillet 2011 ou septembre 2012, deviennent actives.

L'eau du robinet de certaines villes et villages de Vaucluse révèle une présence de Tritium radioactif (suite notamment à l'incident nucléaire du Tricastin de l'été 2008), les nappes phréatiques sont contaminées à l'uranium comme à Pernes-les-Fontaines (révélé depuis 2010), le Rhône et ses sédiments montrent une présence de plutonium – produit de la fabrication de la bombe atomique - jusqu'en Camargue (depuis 2003). Qu'en est-il de l'eau du Canal de Carpentras et des autres canaux qui irriguent des milliers d'hectares de terres nourricières ? Qu'en est-il des autres nappes phréatiques alimentant en eau courante la population ?

Nous vous alertons donc personnellement. N'attendez pas la catastrophe nucléaire inévitable dans la vallée de Rhône-Durance et en Provence. Le nucléaire porte atteinte, au quotidien, au vivant, à la démocratie, aux territoires et à toutes les activités et projets humains. C'est dès à présent qu'il vous faut agir.

Nous vous implorons de cessez de soutenir, jour après jour, par votre indifférence ou votre accord idéologique une cause indéfendable, de vous plier aux diktats des nucléocrates, de vous rendre complice de crimes sanitaires en bande organisée.

Entendez le cri des milliers de vauclusien-ne-s qui continuent de signer des pétitions (plus de 7000 remises au Conseil général en janvier dernier), manifester dans la rue, s'exprimer sur les ondes, marcher sous le cagnard pendant toute une semaine de village en ville et de site nucléaire en site nucléaire, pour exiger l'arrêt immédiat, inconditionnel et définitif des 4 réacteurs nucléaires de Tricastin qui ont dépassé les 30 ans d'âge ainsi que des installations nucléaires de Marcoule, Tricastin et Cadarache.

Les habitants de Vaucluse, les salariés du nucléaires, les responsables associatifs regroupés dans le Collectif Antinucléaire 84 :

- . estiment ne pas avoir à servir de cobayes,
- . veulent la protection de leur santé par les pouvoirs publics,
- . exigent l'arrêt de la contamination radioactive de l'eau, de l'air et de la chaîne alimentaire des champs à l'assiette,
- . exigent en conséquence l'arrêt immédiat et sans condition du nucléaire.

Ils vous demandent de prendre les mesures incontournables de protection de la santé des citoyens de vaucluse, de la région, de département, de la ville ou du village et, notamment, nous attendons de vous les actions suivantes :

- . analyses par un laboratoire indépendant de l'eau du robinet de toutes les communes de Vaucluse afin de détecter la présence ou non de radioactivité (le coût en est dérisoire au regard des atteintes sanitaires et de leurs coûts social et humain).
- . analyses de tous les points de captages
- . analyses en différents points des canaux d'irrigation
- . analyses dans le Rhône de la contamination radioactive dans différents points du fleuve.
- . communication publique et contradictoire des analyses.
- . communication des statistiques sanitaires concernant notamment les cas de leucémies et de cancers en Vaucluse (l'Hôpital d'Avignon, selon nos sources, ayant enregistré depuis 3 ans une augmentation majeure des cas de leucémies plaçant tristement notre région en têtes de tous les départements français)*
- . mesures conservatoires en application du principe constitutionnel de précaution impliquant la suspension immédiate car vitale, des activités des sites nucléaires de Tricastin/ Marcoule/ Cadarache.

Au regard de la mise en danger d'autrui que représente au quotidien la destruction atomique civile, nous serons particulièrement attentifs à vos positions, réponses et décisions qu'aucun élément économique, financier et social ne pourrait être de nature à valider et à en soutenir la poursuite.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toutes les informations dont vous ne disposeriez pas et, dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Préfet nos salutations vigilantes.

Pour le Collectif antinucléaire de Vaucluse/CAN84, Jean Revest, Christine Fantoli, Victor Alzina, Claude Cohen, Florence Miller

* les "études santé" pratiquées jusqu'à aujourd'hui apparaissent bien insuffisantes sachant que les pathologies induites ne se limitent pas au cancer et que les traces de contaminations de radionucléides dépassent le rayon de dix kilomètres autour des centrales. Il conviendrait donc de faire pratiquer des analyses des productions agricoles dans un rayon minimum de 40km autour des centrales puisque des résultats ont déjà mis en évidence du tritium dans les végétaux à cette distance. Par ailleurs l'étude sur les effets des contaminations internes à faible dose ayant été mise en chantier seulement en 2010 il conviendrait d'accélérer ces travaux et de pratiquer des analyses in-situ en informant régulièrement la population de l'avancée des travaux.

PJ :

- *notre lettre aux Préfets , 20 juillet 2010*

- *notre lettre aux élus, 31 août 2010*

- Collectif Anti-Nucléaire 84 / Vaucluse

Avignon le 20 juillet 2010

A Monsieur le Préfet de Région Paca,

Monsieur le Préfet de Vaucluse,

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, notre région et le département de Vaucluse notamment, concentre un grand nombre d'installations nucléaires civiles et militaires.

Or l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) vient de publier 6 rapports destinés à faire le point sur les connaissances de l'impact du Tritium, radiotoxique produit par l'industrie nucléaire, sur la santé et l'environnement.

Dans le même temps, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a publié son "livre blanc".

De ces rapports et informations officielles, il ressort:

- qu'il existe des zones d'ombre sur l'impact sanitaire et environnemental du Tritium sur le long terme,
- que le Tritium est l'objet de soupçons, en terme sanitaire, notamment au vue du peu de pertinence des méthodes d'évaluation de l'impact environnemental et sanitaire, rejeté par les activités nucléaires,
- que l'industrie nucléaire rejette, de manière continue dans l'environnement, des quantités de tritium tant dans les effluents liquides que gazeux et que le tritium est "l'un des radionucléides prépondérants en terme d'activité" (mesurée en Becquerels) rejetée par les installations nucléaires,
- que les techniques actuellement disponibles ne permettent pas de piéger le tritium présent dans les effluents des installations industrielles,
- qu'une rémanence du tritium peut être observée dans certains écosystèmes lorsque le tritium est lié à des molécules organiques,
- que les données expérimentales sur lesquelles se fonde la valeur dite de pondération wR, utilisée pour la gestion du risque radiologique lié aux expositions humaines au tritium, comporte des lacunes, en particulier pour ce qui concerne l'exposition chronique de faible niveau et de longue durée à des molécules organiques tritiées, (ce qui est le cas de l'eau du robinet.)

La situation de menace radioactive est telle que l'ASN et le Ministère demande, dans sa circulaire du 10 février 2010, aux Préfets de transmettre aux Maires de "modérer l'urbanisme" et l'accueil du public au voisinage des installations nucléaires de bases (INB) : " Compte-tenu

des risques associés aux accidents à cinétiques rapides si ils survenaient, il y a lieu de veiller dès maintenant à ce que les projets d'activités envisagés à proximité des installations nucléaires permettent la mise à l'abri et l'évacuation rapide des populations concernées par ses projets pour éviter leur exposition aux conséquences de ces accidents. »

Or notre Collectif Anti-nucléaire 84 a fait réaliser des analyses d'eau distribuée aux robinets des habitants des communes de Vaucluse, notamment Carpentras et Mornas desquelles il ressort une contamination nucléaire au Tritium depuis le mois de janvier 2010 (résultats d'analyses ci-jointes) au-dessus des valeurs de radioactivité "naturelle".

Il s'agit donc d'une contamination qui ne peut qu'être de nature artificielle liée sans nul doute à l'activité de l'industrie nucléaire.

Comme vous le savez, la moindre dose de radioactivité à des effets nocifs sur le vivant et la santé et il n'existe pas de normes internationales en la matière qui prouverait l'innocuité de l'irradiation des populations et de la chaîne alimentaire.

Les maires des communes concernées, au delà de leur déclarations publiques dépourvues de tout éléments scientifiques fiables ne reposant d'ailleurs sur aucune autres analyses même contradictoires, apparaissent en état de sous-information et dépendant des dires des exploitants délégataires de la gestion de l'eau qui sont des filiales de l'industrie nucléaires elle-même.

Dépourvus d'une compétence pratique en matière de nocivité de la radioactivité et des impacts sanitaires, les maires se trouvent donc en situation intenable de devoir être de fait complice d'un discours dépourvu de l'intérêt et du devoir de protection des populations.

La récente étude de santé "cancer" réalisée dans un rayon de 10km autour des centrales apparait d'une insuffisance criante car nous savons que les végétaux sont contaminés au tritium à 40km au sud de Marcoule et 14km au nord. Donc une étude de santé doit concerner au minimum les populations vivant dans ce périmètre et consommant les productions agricoles locales.

En l'état actuel des connaissances, nous savons que les pathologies induites ne se limitent pas au cancer et s'étendent aux pathologies du système nerveux et maladies dites héréditaires dues aux effets mutagènes du tritium.

Nous demandons donc une nouvelle étude prenant en compte ces données, une disposition simple et immédiate pourrait être proposée pour l'évaluation de la contamination de la population, par des analyses de sang et d'urine, étant entendu que les risques pour les enfants à naître et les femmes enceintes devraient être prioritaires.

Nous vous demandons donc d'appliquer sans attendre et quelques pourraient être les intérêts économiques des industriels et exploitants de la filaire nucléaire :

- le principe de précaution et de protection des travailleurs et de la population,
- impliquant l'arrêt immédiat de la production du Tritium et de tout radio-élément

- faire procéder dans le prolongement de cet arrêt des analyses systématiques des eaux délivrées aux robinets de la population, de la chaîne alimentaire et des cultures locales et régionales, afin de déterminer la présence de radioactivité artificielle (Alpha, Beta, Tritium)

Le Collectif Anti-nucléaire 84 continuera son travail d'information considérant que la non prise en compte du principe de précaution et du droit à vivre dans un environnement sain engage moralement et juridiquement la responsabilité de chaque responsable.

Dans l'attente de votre réponse et des mesures que nous estimons indispensables, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations et l'affirmation de notre vigilance sur les menaces que fait courir l'industrie nucléaire à la santé de la population et des travailleurs.

Le Collectif Anti-nucléaire 84

Collectif Antinucléaire Vaucluse (CAN84)
Siège social : M.A.S , 50bis rue Guillaume Puy 84000 Avignon
adresse administrative : 180 Chemin de la Parisienne 84740 Velleron
Tel : 06 03 03 63 75 ou 06 60 76 04 03 - collectifantinucleaire84@hotmail.fr -
www.coordination-antinucleaire-sudest.org

A Monsieur le Maire,
Monsieur l' élu à l' Environnement,
Mairie

OBJET : Contamination de l' eau potable, problème de santé publique

Avignon le 31 août 2010,

Monsieur,

Des prélèvements et analyses d' eau potable du robinet effectués dans quelques communes du département de Vaucluse ont mis en évidence et révélés une contamination radioactive (1). La presse écrite et les radios s' en sont fait l' écho à plusieurs reprises. Aucune autre analyse contestant ces résultats n' a été effectuée par les pouvoirs publics.

En fonction des points de captages, l' eau de votre commune peut être contaminée, impropre à la consommation et mettre en danger la santé et la vie de la population.

Or la radioactivité, quelque soit la dose, n' est pas anodine et porte atteinte à la santé : cancers multiples, leucémies, pathologies induites organiques, atteintes de l' ADN, atteinte du fœtus chez la femme enceinte.

Le radio-élément toxique contaminant l' eau du robinet, le Tritium, a des effets cancérigènes et mutagènes notamment par ce qu' il pénètre l' organisme humain - composés à 80% d' eau-, se fixe sur les cellules et organes internes, le tritium passant la barrière placentaire. Sa durée de destruction atomique (appelé « vie ») est de plus de 12 années. Ses effets destructeurs peuvent donc se manifester dans l' organisme à n' importe quel moment de la vie humaine et ce dès le fœtus.

D' ailleurs l' Autorité de Sureté Nucléaire (ASN), organisme officiel français, vient d' affirmer en juillet dernier dans son « livre blanc » que : « les normes actuellement promulguées ne peuvent plus et ne doivent plus servir de référents au vue des dégâts engendrés (2). Les faibles connaissances scientifiques pousse actuellement à l' étude sur les effets à faible dose... La dispersion du Tritium est sous-évaluée... Le brouillage par le Tritium de la communication cellulaire génère des lésions au niveau intra-cellulaire et différentes maladies neurologiques, physiologiques, génétiques,... »

Le rapport scientifique et technique de l'IRSN précise : « la contamination chronique de radio-nucléide, de l'environnement pose la question de l'impact sur l'homme » et ne peut se retrancher derrière les normes actuelles.

Les « normes » en la matière ne peuvent donc être retenues. D'ailleurs chaque pays édicte ses normes en fonction du poids du lobby nucléaire et de son histoire avec la destruction atomique militaire et civile. Elles ne sont que l'obligation de subir un nombre de malades et de morts, sans aucun accord scientifiques sur ce qui serait tolérable, acceptable, ni avis des populations acceptant ainsi que dans une famille 1 membre sur 5 soit contaminé. En France, aujourd'hui, l'ASN elle-même remet en cause ces normes non-scientifiques.

Les normes de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) ne peuvent pas plus servir de référence. La convention liant depuis 1958 l'OMS à l'AIEA, soulève la contestation et remet en cause son indépendance. En effet cette institution est sous l'emprise des multiples lobbys (cf la manipulation du H1N1 dénoncée par une commission d'enquête parlementaire et des centaines de médecins et scientifiques à travers le monde) et ces positions sont soumises en matière nucléaire à l'imprimatur de... l'AIEA (Agence Internationale de l'Energie Atomique).

L'AIEA n'est pas, contrairement à la propagande partisane du lobby nucléaire et de ses relais politiques, l'organisme de contrôle ou d'interdiction du nucléaire mais, comme son règlement le stipule en toute lettre, l'Agence internationale **pour la promotion** de l'énergie nucléaire civile.

Or le nucléaire civil n'est que l'avatar et le dérivé du nucléaire militaire qui en est à l'origine. Les centrales et installations nucléaires servent principalement à produire le plutonium et le tritium des bombes atomiques et, accessoirement, de l'électricité, d'ailleurs avec un faible rendement de 30%. (cette électricité peut d'ailleurs être produite par d'autres sources d'énergies, comme dans la majorité des autres pays, sans pour autant retourner « à la bougie »).

Rappelons que les installations militaires ne sont pas soumises aux mêmes normes et sont interdites de contrôle par l'ASN au nom du « secret défense ». Elles font ce qu'elles veulent.

On ne peut donc donner quelque validité à ses « normes » de contamination radioactive et aux analyses en découlant (comme celle de l'Agence Régionale de Santé), d'autant qu'elles sont imposées à la population par moins d'une centaines de nucléocrates, et sans que celle-ci n'ait pu donner son avis. Le lobby nucléaire porte donc atteinte en permanence à notre santé et à la démocratie.

Or il apparaît que votre commune a délégué la gestion et la distribution du service public de l'eau à une société privée, via un syndicat de communes. Cette société, la SDEI, est une filiale du groupe nucléaire GDF-Suez impliqué dans les processus de contamination radioactive et d'atteinte à la santé.

Les scandales de la pollution/contamination par l'amiante (des milliers de victimes), du sang contaminé (des milliers de victimes), des farines animales (des milliers de victimes à terme), les catastrophes nucléaires de Three Miles Island (USA) et Tchernobyl (Ukraine) nous le rappellent cruellement. Et, malheureusement, ces atteintes à la santé et à la vie ne sont peu en

comparaison de la contamination nucléaire au quotidien, diffuse et criminelle. La contamination nucléaire, la radioactivité destructrice ne s'embarrasse pas de frontière administrative ni de couleur politique.

Le sinistre été 2008 et ces multiples contaminations nucléaires dont le procès de la Socatri/Areva du Tricastin à Carpentras a montré au grand jour le peu de fiabilité et de sécurité de la filière nucléaire nous en témoigne. Et ça continue : plus de 200 incidents nucléaires ont été répertoriés ici pour l'année 2009 ! Et à présent notre eau potable est contaminée.

Votre choix de déléguer la gestion du bien commun de l'eau à une filiale d'un groupe nucléaire n'est donc pas anodin. Il ne peut en tout état de cause privilégier les intérêts économiques et organisationnels sur la santé de la population.

Nous vous demandons de faire procéder, par un laboratoire indépendant du lobby et de l'administration, à des analyses de l'eau distribuée sur votre commune en plusieurs points et d'en publier les résultats

Le Collectif antinucléaire s'est adressé en ce sens au Préfet de Vaucluse et au Préfet de Région.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute rencontre et entrevue vous permettant de recueillir plus d'informations libérées du poids du lobby nucléaire et envisager l'organisation d'une réunion publique ou tout autre possibilité d'informer et débattre avec la population. Pour notre part nous militons pour l'arrêt immédiat et sans condition du nucléaire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur l' élu à l'environnement, l'expression de nos salutations vigilantes.

Pour le CAN84,

Victor Alzina (coordonnateur), Jean Revest (porte-parole), Claire Knufer (veille scientifique)

résultats des analyses Carpentras et Mornas (2) ASN-Livre blanc du Tritium (juillet 2010)
site www.asn.fr